



1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Nom du produit	: ANTI-MOUSSES PRET A L'EMPLOI 40 M2 ECOGENE VERT 5 L (réf. 097576)
Utilisation du produit	: Anti-mousses
Société	:  ab7 Industries chemin des Monges 31450 DEYME tel : 33 (0)5 62 71 78 88
Téléphone en cas d'urgence	:  ab7 Industries chemin des Monges 31450 DEYME tel : 33 (0)5 62 71 78 88

2. Identification des dangers

Classification	: Aucune
Dangers pour l'homme	: Aucun.
Dangers pour l'environnement	: Aucun.
Autres informations	: Aucune.

3. Composition/informations sur les composants

Composant dangereux	Conc. (%w/w)	N°	N°	Symbole pur	Risques
		EINECS	CAS		
Acide nonanoïque	1 %	203-931-2	112-05-0	C	R34
Phrases de risques : voir rubrique 16					

4. Premiers secours

Après contact avec la peau	: Rincer abondamment à l'eau. Nettoyer les vêtements séparément avant de les réutiliser. Consulter un médecin en cas de douleur persistante.
Après contact avec les yeux	: Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas les lui enlever. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. On peut utiliser de l'eau froide. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Après inhalation	: Déplacer la personne à l'air frais. S'il ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Après ingestion	: Consulter immédiatement un médecin.
Remarques générales	: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit. Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement. Une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction	: Le produit n'est pas inflammable. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
Dangers d'exposition	: Non renseigné
Equipement spécial de sécurité	: Aucune mesure particulière n'est requise.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	: Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes. Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple par endiguement ou par barrage anti-pollution). Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.
Méthodes de nettoyage	: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

7. Manipulation et stockage

Manipulation	: Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
Stockage	: Conserver hors de la portée des enfants. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. N'utiliser que des emballages spécialement agréés pour le produit (polyéthylène). Ne pas stocker avec les aliments. Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Utilisation(s) particulière(s)	: Non disponible

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Nom des ingrédients	<u>TLV/PEL</u>
Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium	non disponible

Contrôle de l'exposition professionnelle

S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection respiratoire	: Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
Protection des mains	: Gants en PVC
Protection des yeux	: Lunettes de protection hermétiques. Protection du visage.
Protection de la peau	: Vêtement de protection du corps. Bottes antidérapantes.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Non disponible

9. Propriétés physiques et chimiques

Information générales

Etat physique et aspect	: liquide
Couleur	: blanc
Odeur	: alcoolisée

Informations relatives à la santé, la sécurité et l'environnement

pH	: 3,5 – 4,5 (20°C)
Point d'ébullition	: Non disponible
Masse volumique	: Env. 1 g/cm ³ (20°C)
Dangers d'explosion	: Produit non explosif
Hydrosolubilité	: Totalement miscible à l'eau
Pression de vapeur	: Non disponible
Inflammabilité (solide ou gaz)	: Non disponible
Viscosité	: Non disponible
Indice d'évaporation	: Non disponible

Autres données de sécurité

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
Matières à éviter	: Non disponible.
Produits de décomposition dangereux	: Non diSponible.

11. Informations toxicologiques

	<u>N°CAS</u>	<u>Valeur / Effet</u>
	<u>composants dangereux</u>	
Toxicité orale aiguë DL(50)	:	
Toxicité dermale aiguë DL(50)	:	
Irritation de la peau	:	Non disponible
Irritation des yeux	:	Non disponible
Sensibilisation cutanée	:	Non disponible
Sensibilisation respiratoire	:	Non disponible

12. Informations écologiques						
Ecotoxicité	:	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité. Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.				
		<table border="1"> <thead> <tr> <th><u>N°CAS</u></th> <th><u>Valeur / Effet</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><u>composants dangereux</u></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	<u>N°CAS</u>	<u>Valeur / Effet</u>	<u>composants dangereux</u>	
<u>N°CAS</u>	<u>Valeur / Effet</u>					
<u>composants dangereux</u>						
Mobilité	:	Non disponible. Non disponible				
Persistance et dégradabilité	:	Non disponible. Non disponible				
Potentiel de bio-accumulation	:	Non disponible. Non disponible				
Effets nocifs divers	:	Non disponible.				

13. Considérations relatives à l'élimination		
Elimination des résidus	:	Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Eliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets.
Elimination des emballages contaminés	:	Le conteneur vide peut être rincé et éliminé comme un déchet inoffensif ordinaire.
Autres informations	:	Aucune.

14. Informations relatives au transport		
Classe ADR		
Classe	:	Non réglementé
Numéro ONU	:	Non réglementé
Groupe d'emballage	:	Non réglementé
Nom	:	Non réglementé
Etiquette	:	Non réglementé

15. Informations réglementaires		
Classification	:	Le produit est classé et identifié suivant la Directive 1999/45/CE
Symbole(s)	:	
Identification(s) de danger	:	Aucun
Phrases de risques	:	Aucune
Phrases de sécurité	:	S2 Conserver hors de la portée des enfants. Rincer le contenant vide à l'eau avant de le jeter. Pour éliminer les produits non utilisés, les apporter en déchetterie (selon la réglementation municipale).

16. Autres informations		
Texte des phrase(s) R mentionnées dans la partie 2	:	Aucune
Sources des données	:	Les informations légales de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux recommandations des directives 99/155/CE et 2001/58/CE
Service établissant la fiche	:	Service laboratoire
Parties modifiées / version précédente	:	Création.
<p><i>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date du 22/07/08. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.</i></p>		